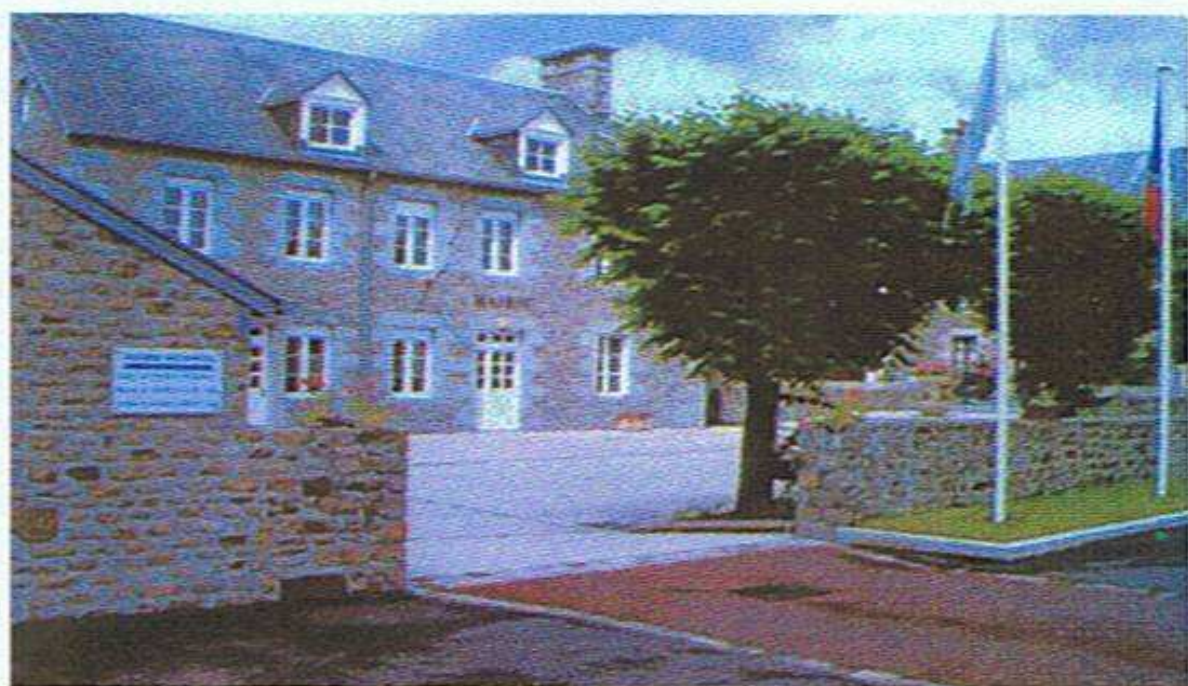


PONTS



Bulletin d'Informations Municipales et Locales

Juillet 2009

Le Mot du Maire

- - - - -

J'ai le plaisir de vous adresser le nouveau numéro de notre bulletin d'informations municipales et locales. Il vous permettra de vous rendre compte des actions et des projets prévus pour le second semestre de cette année 2009 ainsi que les budgets et comptes administratifs de notre commune.

Avec l'équipe municipale, nous avons voulu continuer notre politique importante d'investissements pour assurer le développement de notre territoire communal.

Aussi, au cours de ce premier semestre la première phase des travaux d'aménagement du rond-point de la chaussée ainsi que les abords immédiats ont été réalisés.

Le second semestre verra la réalisation de la deuxième phase de la traverse, depuis la route de Chavoy jusqu'à la fin de l'agglomération en direction de la Haye Pesnel....Ainsi la traverse de notre bourg sera réalisée dans son ensemble. Nous effectuerons concomitamment les travaux voirie du parc de stationnement du cimetière ainsi que l'accès à celui-ci.

Par ailleurs, une réflexion sera menée pour la réalisation de travaux sur la voie communale de la Fosse Cordon, depuis le rond-point de la chaussée jusqu'aux lotissements.

En effet, la signature de l'acte authentique en l'étude de Maître DUTAIL, le 8 juin dernier, confirmant l'acquisition d'un terrain de 9 369 m² permettra de faire avancer notre projet de village commercial, tant espéré des pontois.

Dès le début du mois de septembre le Conseil Municipal sera donc amené à travailler avec le cabinet d'études chargé de la réalisation de ce projet et pour ce qui nous concerne prendre en compte la sécurité routière au droit des débouchés et accès ainsi que la protection des riverains.

Toutes ces décisions sont prises afin de préparer le meilleur avenir possible pour Ponts et d'y rendre la vie agréable.

En attendant, bonnes vacances à tous !

Le Maire

J.C. ARONDEL



DECISIONS MUNICIPALES.

Aire de Loisirs .

Remplacement d'un jeu sur ressort détérioré pour un montant de 790 euros H.T.

Entretien des espaces verts.

Pour l'année 2009, la commune a confié l'entretien des espaces verts (massifs et plantations) à l'entreprise Cossé, pour un montant de 3 345.81 € H.T.

Projet résidence « Seniors »

Le conseil municipal a approuvé l'esquisse du projet, a confirmé le prix de vente du terrain d'une contenance de 60 a 59 ca pour la somme de 65 000 € HT, et a autorisé le maire à signer le compromis de vente.

Extension réseau Basse Tension.

L'extension du réseau de basse tension (80 mètres), secteur de Maudon, a nécessité la participation de la commune pour une dépense de 1 207.20 € .

Subventions voyages et activités sportives spécifiques.

Le conseil a décidé d'allouer les subventions suivantes pour les voyages et activités sportives spécifiques organisées par les établissements scolaires au cours de l'année 2009, et précise que pour toute participation inférieure à 20 €, il ne sera attribué aucune subvention.

PARTICIPATION FAMILIALE	SUBVENTION
Entre 20 et 39 €	10 €
Entre 40 et 49 €	20 €
Entre 50 et 59 €	25 €
Entre 60 et 69 €	30 €
Entre 70 et 79 €	35 €
Entre 80 et 89 €	40 €
Entre 90 et 99 €	45 €
Entre 100 et 109 €	50 €
Entre 110 et 119 €	55 €
Entre 120 et 129 €	60 €
Entre 130 et 139 €	65 €
Entre 140 et 149 €	70 €
Supérieure à 150 €	80 €

Fonds de solidarité pour le logement (FSL)

Le conseil municipal a reconduit pour 2009, son adhésion au FSL et a accepté de verser la participation demandée , sur la base de 0.60 € par habitant.

Fonds d'Aide aux Jeunes en difficultés (FAJD)

Le Conseil a également reconduit son adhésion au FAJD sur la base de 0.23 € par habitant.

Frais de fonctionnement des écoles.

Le Val St Père : 569.71 € 1 enfant

Ducey : 783.22 € 1 enfant

Débroussaillage des talus et élagage des chemins.

Le conseil a accepté le devis de la SARL TUAL d'un montant de 2 724.21 € TTC pour l'année 2009.

Enquête publique, projet d'agrandissement élevage porcin - SCEA Les Rosières à St Jean de la Haize.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du dossier d'enquête publique, regrette que les plans présentés soient incomplets. En effet, en ce qui concerne l'aire d'étude, toutes les terres mises à disposition sur Ponts n'apparaissent pas sur la carte, en particulier celles situées à « Maudon et à la Sauvagère ».

Par ailleurs, hormis pour les parcelles de la Maréchallerie, l'aptitude des sols n'est pas mentionnée ; ce qui ne permet pas d'apprécier la distance de l'épandage par rapport aux habitations existantes.

Il émet des craintes quant aux parcelles de la commune de Ponts figurant au contrat d'épandage. En effet, les parcelles mises à disposition par Jean Pierre GODARD présentent une pente prononcée, d'où risque d'écoulement du lisier vers les maisons situées à proximité et donc nuisances pour les habitants de ces dernières.

Les parcelles LECOLAZET présentent également une pente d'où un risque d'écoulement vers le ruisseau et le hameau de 5 maisons à proximité

Quant aux parcelles du GAEC de la Giffardière, sises à la Maréchallerie, nonobstant la présence à proximité de plus gros hameau de la commune, certaines d'entre elles sont classées e, zone constructible du PLU. Aussi, si le conseil tolère un épandage de fumier, il n'acceptera, en aucun cas, un épandage de lisier.

En conclusion, le Conseil municipal a réitéré sa position prise il y a quelques années, à savoir, le refus de tout épandage de lisier en provenance d'une exploitation dont le siège social n'est pas implanté sur la commune, si cet épandage est prévu sur une parcelle mise à disposition.

Participation au Centre de Loisirs dans Hébergement de Tirepied

Le conseil a accepté sa participation pour 2 enfants de Ponts fréquentant de centre et a donné son accord pour la somme demandée 70 €.

INFO. PRATIQUE.

**Dorénavant, vos impôts, taxe d'habitation, taxe foncière sont à payer
au
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
7 Rue Louis Millet
50300 AVRANCHES**

SUBVENTIONS 2009

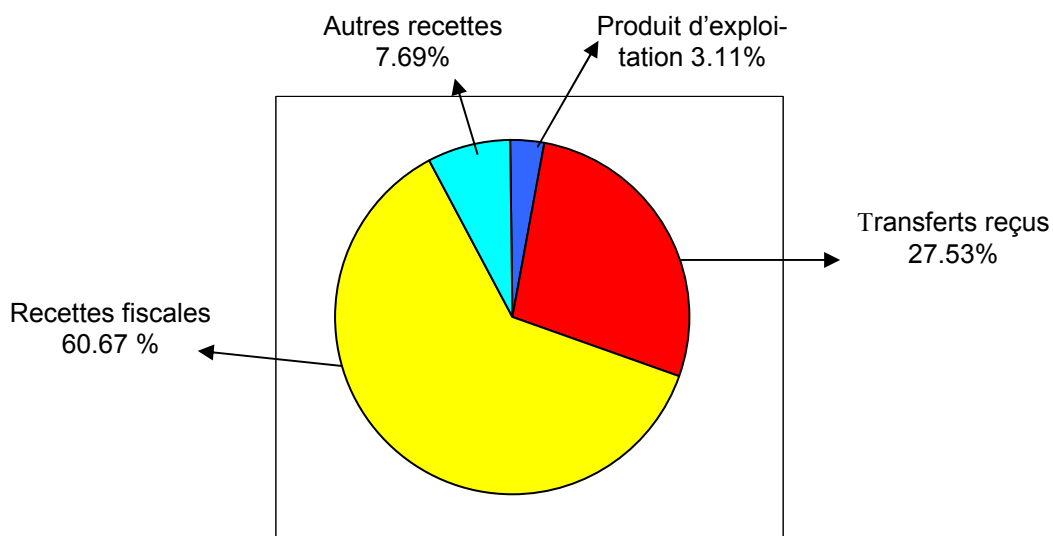
Comice Agricole	31.00
Anciens Combattants de Ponts	153.00
Maison Familiale, Vains	20.00
Maison familiale , St Senier	20.00
Coopérative école maternelle Parisy	31.00
Société de Chasse de l'Avranchin	31.00
Société de pêche	31.00
Concours hippique	31.00
Club Fraternité Pontoise	153.00
Association des donneurs de sang	31.00
Association des aveugles de la Manche	31.00
Association sportive Challemel Lacour	31.00
Vélo Club Avranchinois	31.00
Judo Club	31.00
PLA	31.00
Espérance St Jeannaise	31.00
Cercle des Nageurs	31.00
Association des parents et amis d'enfants inadaptés	50.00
Ligue départementale contre le cancer	107.00
Comité des fêtes	153.00
Association sportive du Lycée Littré	31.00
Canoë Kayak	122.00
Croix rouge, délégation Baie Mont St Michel	31.00
Association Sport, Culture, Loisirs	1 500.00
Amicale des pêcheurs à la mouche	31.00
Amicale des pêcheurs à la ligne de l'Avranchin	50.00
Club gymnique « Les étincelles ».	31.00

BUDGET COMMUNAL 2008

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Ratios par habitants (582)	
Produits d'exploitation	16.52
Transferts reçus	146.31
Recettes fiscales	327.73
Autres recettes	40.88

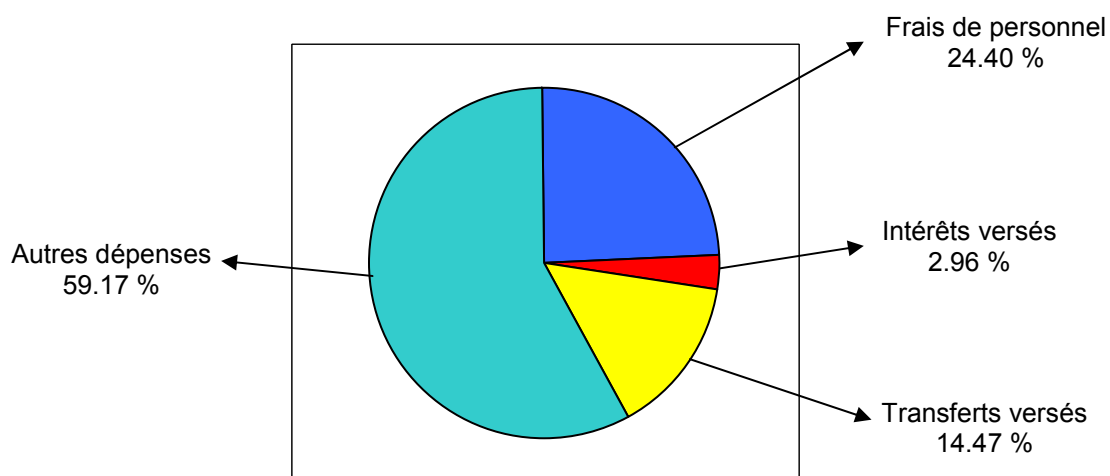
Produits d'exploitation	9 617.38
Transferts reçus	85 151.92
Recettes fiscales	190 740.00
Autres recettes	23 792.81
TOTAL	309 302.11



DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Ratios par habitants (582)	
Frais de personnel	123.05
Intérêts versés	14.93
Transferts versés	72.98
Autres dépenses	293.31

Frais de personnel	71 615.76
Intérêts versés	8 690.65
Transferts versés	42 473.87
Autres dépenses	170 709.06
TOTAL	293 489.34

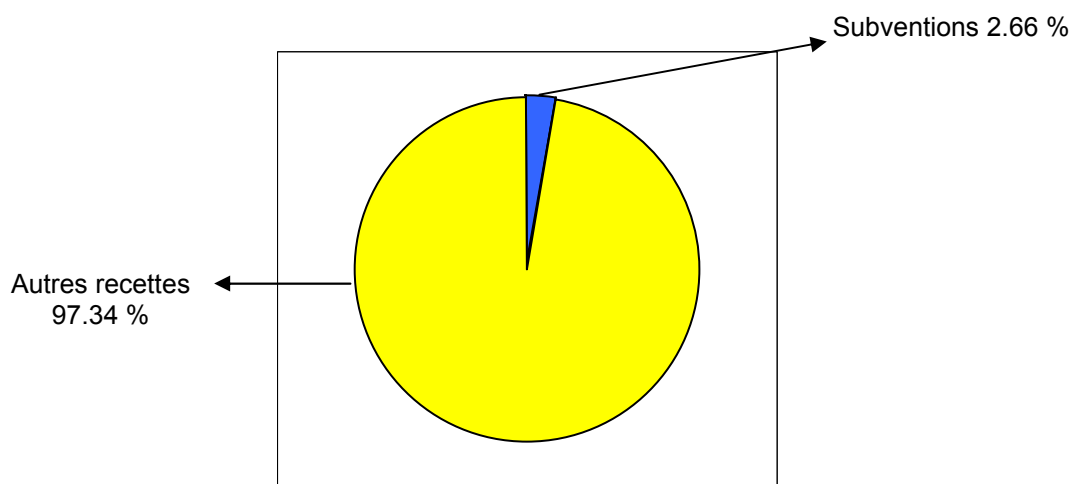


BUDGET COMMUNAL 2008

RECETTES REELLES D' INVESTISSEMENT

Ratios par habitants (582)	
Subventions	2.30
Emprunt	0.00
Autres recettes	84.74

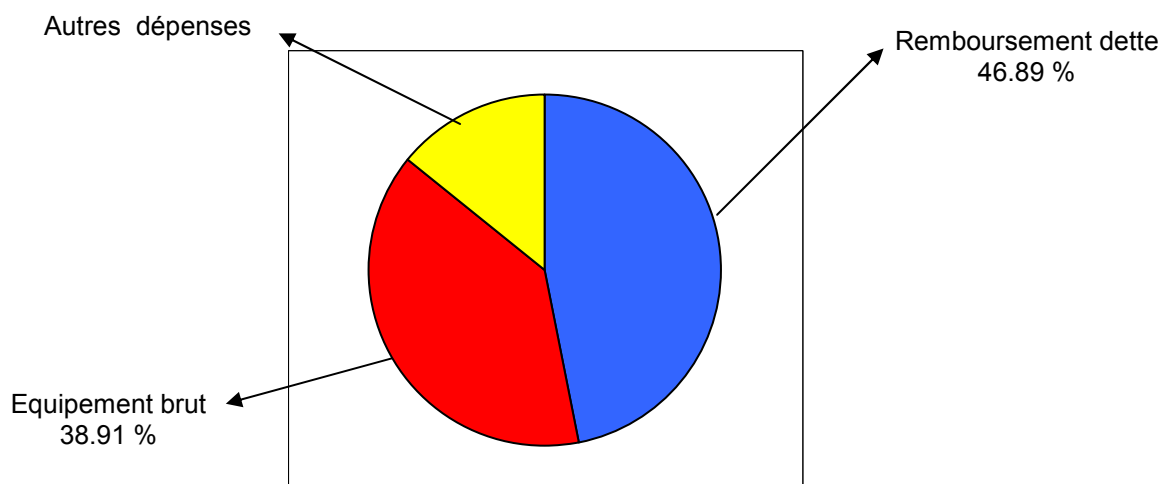
Subventions	1 345.32
Emprunts réalisés	0.00
Autres recettes	49 316.31
TOTAL	50 661.63



DEPENSES REELLES D' INVESTISSEMENT

Ratios par habitants (582)	
Remboursement dette	69.67
Equipement brut	57.81
Autres dépenses	21.09

Remboursement dettes	40 550.53
Equipement brut	33 646.96
Autres dépenses	12 275.74
TOTAL	86 473.23

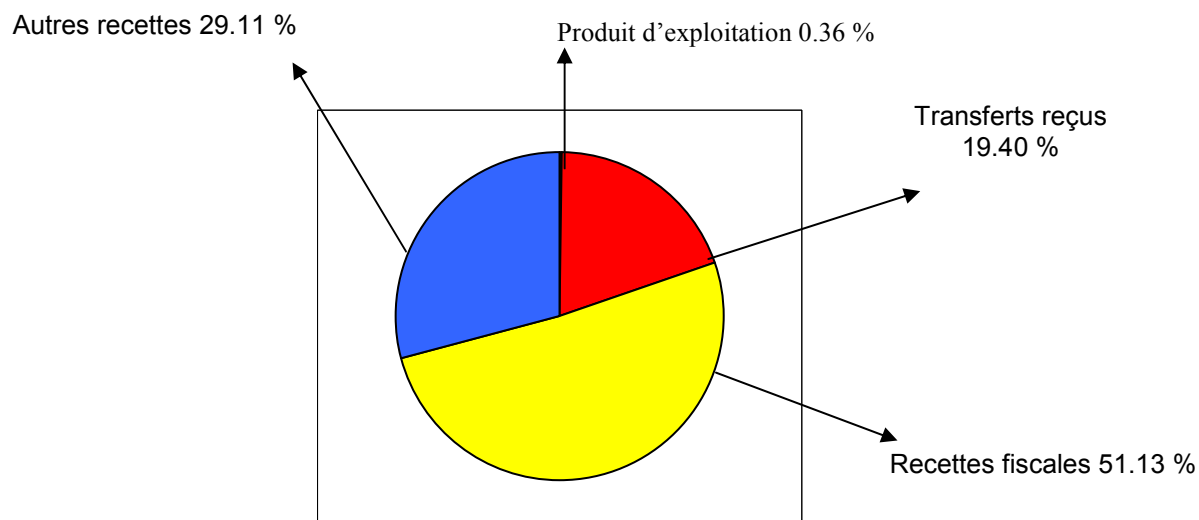


BUDGET COMMUNAL 2009

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Ratios par habitants (555)	
Produits d'exploitation	2.52
Transferts reçus	135.03
Recettes fiscales	355.79
Autres recettes	202.55

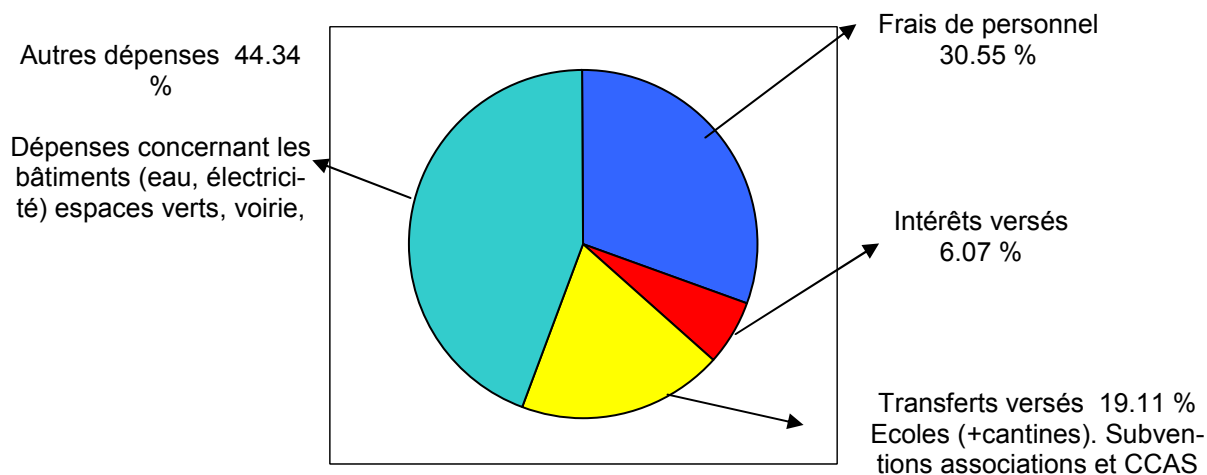
Produits d'exploitation	1 400.00
Transferts reçus - Dotations	74 972.00
Recettes fiscales - Contributions Directes	197 461.00
Autres recettes - Excédent Reporté , revenus immeubles	112 417.00
TOTAL	386 220.00



DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Ratios par habitants (555)	
Frais de personnel	137.39
Intérêts versés	27.03
Transferts versés	85.95
Autres dépenses	199.41

Frais de personnel	76 250.00
Intérêts versés	15 000.00
Transferts versés	47 700.00
Autres dépenses	110 670.00
TOTAL	249 620.00



Les taux restent inchangés par rapport aux années précédentes

BUDGET COMMUNAL 2009

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

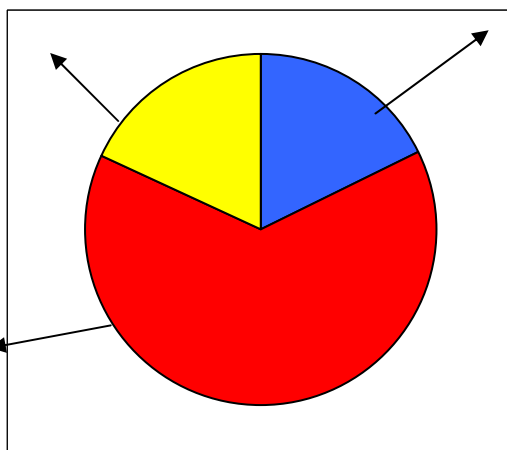
Ratios par habitants (555)	
Subventions	178.92
Emprunt	643.24
Autres recettes	180.54

Subventions	99 300.00
Emprunts réalisés	357 000.00
Autres recettes	100 199.00
TOTAL	556 499.00

Autres recettes 18.01 %
FCTVA - TLE + excédent de fonctionnement.

Subventions
17.84 %

Emprunts réalisés
64.15 %



DEPENSES REELLES D' INVESTISSEMENT

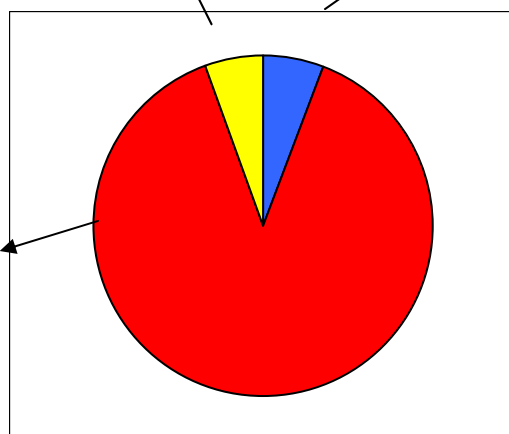
Ratios par habitants (555)	
Remboursement dette	74.23
Equipement brut	1 104.67
Autres dépenses	69.92

Remboursement dette	41 200.00
Equipement brut	613 093.00
Autres dépenses	38 806.00
TOTAL	693 099.00

Autres dépenses
5.60 %

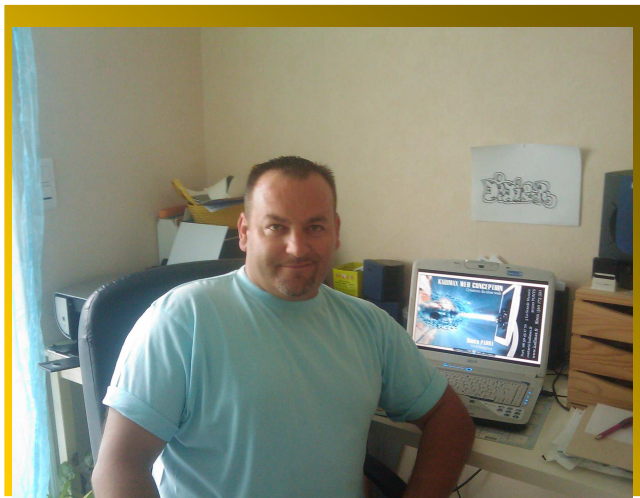
Remboursement dette
5.94 %

Equipement brut
88.46 %



Il n'est pas tenu compte du virement de 136 600€ de la section de fonctionnement à la section d'investissement qui est une opération d'ordre nécessaire à l'équilibre du budget

Nouvelle activité sur la commune



Depuis Janvier 2009, Monsieur Didier PARRA a créé « **Kadimax Web Conception** » qui consiste à la commercialisation, la création, la mise en ligne et gestion de sites internet.

En activité secondaire, il réalise également des montages vidéos en DVD pour des films de famille ou d'entreprise. Très prochainement, l'activité va se diversifier vers le montage de films VHS ou super 8 sur support DVD et la création d'un site de vente en ligne sur catalogue général.

3 La grande Mazurie 50300 PONTS



REGLES DE BON VOISINAGE



- Ne laissez pas les chiens dont avez la garde, aboyer de façon intempestive, portant atteinte à la tranquillité du voisinage.

- Votre tondeuse à gazon en marche ne doit pas dépasser « une puissance acoustique » indiquée par les normes (marque d'homologation sur l'appareil ou certificat de conformité par le vendeur).
Respectez les arrêtés préfectoraux qui prescrivent parfois des jours et heures d'utilisation des tondeuses.



Nos associations

La Fraternité Pontoise



Le Club vient de terminer le 1er semestre de l'année 2009 par un voyage à DOUE LA FONTAINE. Malgré une journée entrecoupée d'averses, le matin nous avons visité le Musée des commerces anciens qui nous a rappelé notre jeunesse, puis le repas s'est déroulé au Restaurant du ZOO que nous avons ensuite visité, (70 espèces animales y sont hébergées.) Et pour terminer cette journée, nous avons découvert la Roseraie avec plus de 3000 rosiers, le mode d'écussonnage, et la distillerie des pétales pour en faire des parfums.

Le club est en vacances pendant deux mois et reprendra ses acti-

vités le mardi 1er septembre., avec au programme :

- Dimanche 20 septembre, un repas organisé avec les amis des clubs.
- Le Mardi 20 octobre, le repas des adhérents.
- Le 17 Novembre, un concours de belote

Et pour terminer l'année, une sortie vers le mi-décembre

Bonnes vacances à tous



Nous avons bien mangé et bien...!!

LES ANCIENS COMBATTANTS.

Le dimanche 13 mai, la municipalité a accompagné les ANCIENS COMBATTANTS à la cérémonie religieuse, puis à la cérémonie du souvenir au Monument aux Morts avec dépôt de gerbe.

Cette année la manifestation du 11 Novembre (15 novembre) aura lieu à Ponts pour les cinq communes. Au cours de cette cérémonie, à laquelle participera nous l'espérons la nouvelle harmonie musicale de la Communauté de Commune, une remise de décorations viendra saluer le courage de nos valeureux Combattants.

LE COMITE DES FETES



Comme chaque année, le Comité des fêtes organise quelques manifestations :

- Le 28.02.09, un spectacle avec l'humoriste Marie GUERZAILLE a eu lieu à DOMAGNE (près de Rennes). Ce fut 3 heures de fous rires.

- Le 16.05.09, une journée passée en BRETAGNE avec embarquement à bord d'une péniche pour une croisière sur le Blavet et la visite d'un petit village, le POUL FETAN, entièrement rénové, constitué de petites chaumières, nous faisant découvrir les métiers d'autrefois (lavandières, filage de la laine, ateliers de poterie, fabrication du pain, etc....) Cette journée s'est

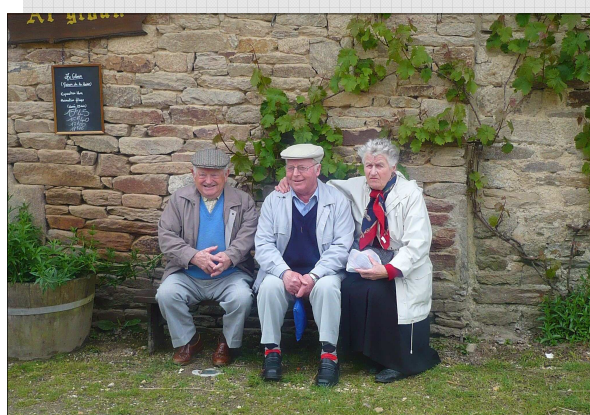
terminée par un repas au Restaurant « Les Routiers » à AVRANCHES dans une ambiance chaleureuse.

La fête communale du 14.06.09 avec comme d'habitude, le vide grenier, la messe avec pain bénit, les repas sous le barnum suivi d'une animation avec « le Théâtre de l'Écluse de Fougères » (acrobates) et stands, une fête réussie sous une journée en ensoleillée.

DATES A RETENIR :

Une soirée dansante à la Salle Polyvalente de PONTS est prévue SAMEDI 03 OCTOBRE 2009, animée par « Stéphane et Sophie ».

Et comme chaque année, pour remercier toutes les personnes qui donnent de leur temps et nous aident à préparer toutes ces manifestations, un buffet campagnard leur est offert le 13 novembre 2009.



L'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite de bonnes vacances. Un petit rappel pour dire que les réunions pour la préparation de toutes ces prestations ont lieu tout au long de l'année et qu'elles sont bien évidemment ouvertes à tous, et toutes vos idées sont les bienvenues.



Amicale des Pêcheurs à la Mouche du Sud Manche

L'Amicale se porte bien. Son nombre d'adhérents reste stable à + ou—45 membres. Chaque année le nombre d'adhésions compense « l'érosion naturelle » les départs... jeunes hébergés en internat pour les études, déménagements, etc.;,;. Par contre, cette année ce sont de jeunes retraités qui sont plutôt venus vers nous pour s'initier ou se perfectionner au montage des mouches artificielles et à la technique de pêche proprement dite. Nous savons aussi que beaucoup de jeunes ou nouveaux viennent vers nous, par manque de pêcheurs dans les familles et ce malgré le patrimoine local très riche en rivières, plans d'eau, ruisseaux, etc....

L'amicale est domiciliée à la salle de convivialité de Ponts. Cette salle mise à notre disposition tous mercredis soirs à partir de 17 h 30 est idéalement placée entre les plans d'eau et les rivières que la municipalité en soit remerciée.

Nos activités sont diverses et variées, ainsi, nous participons :

- à des séances d'initiation de pêche à la mouche auprès des Sociétés de pêche locales : Avranches, St James, Bassin de la Sienne.

- à des démonstrations de montages par des partenaires détaillants d'articles de pêche, mais aussi, et plus surprenant,

- à la confection de bijoux fantaisie : pendentifs, boucles d'oreilles, broches ..., Mesdames, soyez les bienvenues.

- nettoyage de rivières avec les APPMA (Association pour la pêche et la protection des milieux aquatiques)

- sorties pêche amicales sur toute la proche région mais aussi en Bretagne et à l'initiative d'adhérents, de voyages de pêche à l'étranger.

- tournage de reportages télévisés

- participation au forum des Associations d'Avranches

- encadrement bénévole de jeunes pêcheurs des maisons de quartier.

Nous vous attendons toutes et tous pour découvrir cette pêche en plein essor, discuter et échanger dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Pour de plus amples renseignements : contactez Eric au 02.33.68.39.22 - Serge : 02.33.58.60.75

Site internet : www.manche.mouche.free.fr



ASSOCIATION CULTURE - SPORTS ET LOISIRS

Durant le premier semestre deux activités ont été proposées.

Les enfants de la commune ont pu assister à une séance de cinéma, offerte par l'association, le samedi 7 mars. Les membres de l'association y ont accompagné 40 enfants, tout le monde semblait satisfait à la sortie des différents films proposés.



L'activité sportive et la culture furent à l'honneur avec la randonnée pédestre du 26 avril. En effet, en arpentant les différents chemins de la commune pendant une dizaine de kilomètres, Monsieur le Maire, nous a fait découvrir l'histoire de notre commune au détour d'un chemin ou d'un cours d'eau ainsi que les limites des communes limitrophes. A l'issue de cette marche, les crêpes et le vin chaud sont toujours appréciés de tous.

Le dernier cours de détente floral fut donné le 25 juin. L'animatrice vous donne rendez-vous au mois de septembre.



Où sommes nous ?

Ponts ou St Jean de la Haize ?

**N'oubliez pas le réveillon
de fin d'année !!!**



AMERICAN CLUB COUNTRY



La saison vient de se terminer par un buffet dansant dans la magnifique salle de Ponts gracieusement mise à disposition du Club et qui nous permet de pratiquer la danse country dans des conditions optimales.

Au nom de tous les adhérents, nous tenons à remercier bien sincèrement l'équipe municipale !

Fort de ses 110 adhérents, le club de danse se porte bien ! L'ambiance est chaleureuse, joyeuse, les élèves sont attentifs et les animateurs, Christine et Michel, très motivés ! Ces derniers ont d'ailleurs réalisé plus de 100 heures de formation dans l'année et passent un premier examen dans les prochains jours.

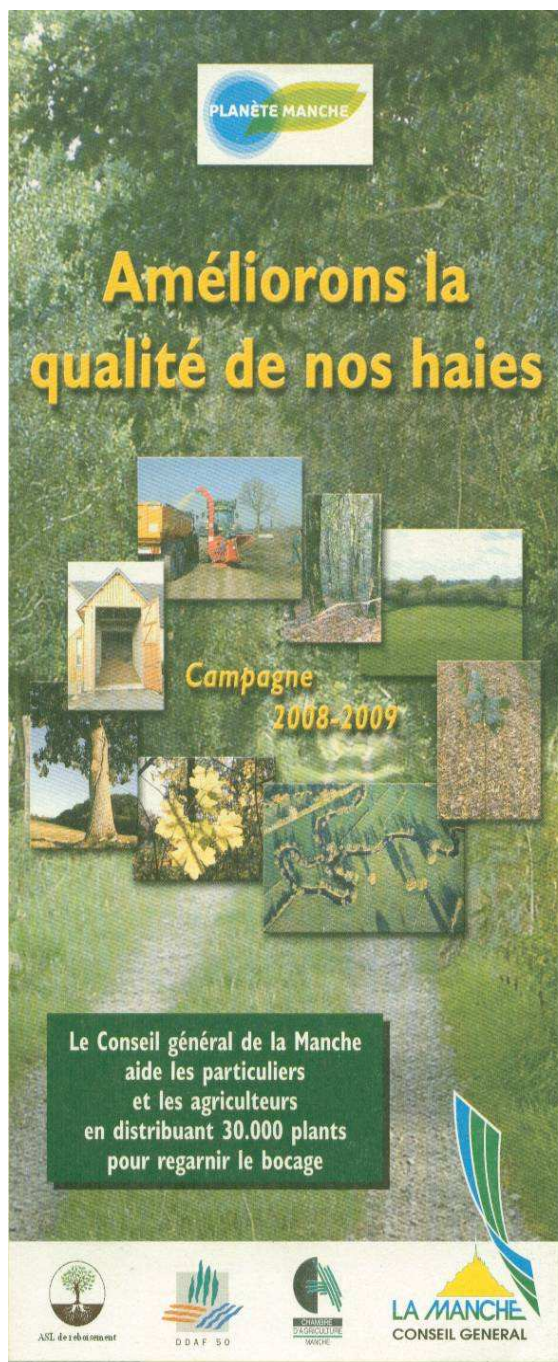
La saison 2009/2010 reprendra le **mardi 15 septembre** :

- 19h30 - 20h15 Ultra-débutants
- 20h15 - 21h00 Débutants
- 21h00 - 21h45 Novices
- 21h45 - 22h30 Intermédiaires

Le Club participera, le **dimanche 6 septembre** au forum des associations où il sera possible de s'inscrire dans la limite des places disponibles !

Calendrier prévisionnel de la saison 2009/2010 :

- **Téléthon 2009, les 4 et 5 décembre 2009**
- Un car gratuit pour les adhérents sera mis à disposition pour se rendre au Festival de Vaudryland à Vire en **février 2010** et une autre sortie sur Rennes
- Week-End « Stage et Bal Country » **samedi 6 et dimanche 7 Mars 2010** : Invitation des formateurs Irène & Gérard Cousin de Country Form' (stages de danse, technique des pas, histoire de la musique et de la danse country)
- Deux dimanches après-midi dansant en **avril et mai 2010**



Le Conseil Général a décidé, dans le cadre de l'élaboration de sa charte du développement durable Planète Manche, de mettre en place différentes actions en faveur du bocage :

1° Une action de fourniture de plants pour aider les personnes qui souhaitent regarnir des haies bocagères dégradées ponctuellement.

2° Une aide forfaitaire pour la création de petits boisements dans la limite de quatre hectares.

L'organisation et l'animation de ces actions sont confiées à la Chambre Départementale d'Agriculture de la Manche.

Ces mesures s'adressent à tout propriétaire ou association oeuvrant en faveur de l'environnement.

La distribution concerne deux catégories :

LES ARBRES DE HAUT JET :

Érable, sycomore, aulne glutineux, chêne pédonculé, châtaigner, hêtre, frêne, merisier.

LES ARBUSTES DE BOURRAGE :

Érable champêtre, Charme, Noisetier, Prunellier.

Pour bénéficier de cette opération, il vous suffit de compléter et renvoyer le formulaire disponible en mairie ou à télécharger sur le site internet de la Chambre d'Agriculture www.manche.chambagri.fr.

Date limite d'inscription : le 15 septembre 2009

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Equipe Boisement de la Chambre d'Agriculture de la Manche

Maison de l'Agriculture - Avenue de Paris - 50009 SAINT LO - Cédex

Tél : 02.33.06.49.91

HISTOIRE DE L'ECOLE DES GARCONS

-+-+-+-+-+-

De 1833 à 1843

La loi Guizot du 28 juin 1833 impose aux communes des dépenses pour l'instruction primaire. Au cours de sa séance du 7 septembre 1835, le Conseil Municipal fixa la rétribution mensuelle ver-



sée à l'instituteur par les parents de chaque élève à 0.60 F, les frais de location de l'école à 50 F. le traitement annuel fixe de l'instituteur à 200 F. Sur ces 250 F. la commune prit en charge 132 F, le département et l'état 118 F.

L'école louée 50 f. était une maison située à Avranches, rue de Ponts. Cette maison devant disparaître dans le plan d'alignement de la Route Nationale n° 175, actuelle rue de la Liberté, Avranches - Villedieu les Poêles, il fallu songer à en construire une autre. Le Conseil Municipal en sa séance du 12 février 1838 décida d'en bâtir une sur un terrain de 1000 m2 cédé par Monsieur de Petit Ville en

échange d'un ancien chemin, tracé de l'ancienne voie romaine d'Avranches à Coutances (RD7). Cet emplacement, situé sur la route de la Haye Pesnel, à la limite sud de la commune, est l'emplacement actuel de la mairie. Celui-ci était bien choisi parce qu'il était sur le territoire communal et assez élevé pour ne pas être inondé par les débordements de la Sée et de la Guérinette. Aux alentours de 1840, l'aménagement de la route nouvelle Avranches - La Haye Pesnel, actuelle route départementale n° 7, lui fit perdre quelques centiares.

En attendant la réalisation de cette construction, il fallait loger la classe ; elle le fut à titre précaire et elle changea plusieurs fois de lieu, car il fallut dix sept ans pour que l'école neuve fût terminée.

En 1841, le taux de rétribution scolaire était toujours de 0.60 F. la location de l'école de 150 F. et le traitement fixe de l'instituteur de 200 F. En 1842, la rétribution scolaire passa à 0.75 F, et, en 1845 au mois de Juin à 1 F.

Le plan de la maison d'école actuelle (Mairie) fût dressé le 27 juin 1840 par Monsieur Bel-douin, ex agent voyer, architecte à Avranches, et approuvé par le préfet le 2 juillet 1842. L'estimation des travaux, le détail estimatif et le cahier des charges établis à la même date par cet architecte furent également approuvés par le préfet le 2 juillet 1842.

Le plan de cette école prévoyait les dimensions suivantes :

- au rez de chaussée :
 - salle de classe 7,60 x 7,40 x 2,80 m, sol en argile
 - grande salle 3,75 x 7,40 x 2,80 m, sol en argile
- 1er étage :
 - grande chambre 3,75 x 7,40 x 2,80 m , à feu ;
 - Chambre dite « dortoir » de 6,40 x 3, m, sans feu ;
 - Mairie 5 x 4,50 m
 - cabinet de 2 m x 3

Au-dessus, un grenier avec une aire d'argile, le tout couvert en glui.

Le devis prévoyait : murs épais de 0,82 m sur les faces et 0,98 m sur les pignons, en moellons posés à bain de mortier d'argile.

Pour le mobilier, il était prévu : cinq tables de 5,50m de longueur, 4 cm d'épaisseur, 35 cm de largeur, en sapin rouge (le dessus de chaque table devait être incliné et « élégé » à 4 mm de profondeur pour empêcher les papiers de glisser ; bancs de 51 mm d'épaisseur ; estrade de 50 cm de hauteur, adossé contre la cloison.

Le devis total s'élevant à 6 518,13 fr. il convenait de le financer. Le 4 février 1842, le conseil municipal, constatant que seule était disponible une somme de 3 366 fr. et qu'il manquait 3 152 fr., vota une somme de 1 500 fr. à répartir pendant 2 années sur les quatre contributions, « mais pour combler le déficit signalé plus haut pour l'exécution de l'œuvre utile que la commune se propose, il devient nécessaire que le département et Etat viennent à son secours, tous ses moyens étant épuisés par d'autres charges ».



Le 14 février 1842, le conseil municipal approuva les plans, devis et cahier des charges de ladite construction. Le 12 novembre 1843, le conseil municipal vota l'aliénation de parcelles de terrain de l'ancienne route d'Avranches à la Haye Pesnel, le produit de ces ventes étant destiné à la construction de l'école - Mairie.

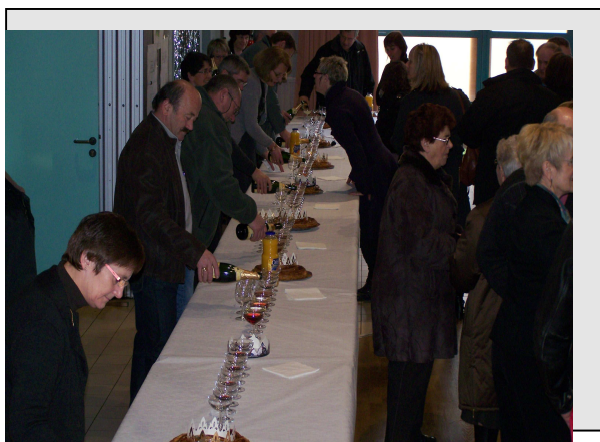
Documentation:

- Bibliothèque intercommunale du Canton d'Avranches
- Archives communales (J.C..Arondel)
- Revue de l'Avranchin (Pierre Lemain)





VŒUX DU MAIRE - JANVIER 2009



Aménagement RD 7



Travaux à la Maréchallerie